
INFLEXIONS À DONNER À LA POLITIQUE DE GESTION PARTICIPATIVE DE L'EAU DANS LA PERSPECTIVE D'UN CHANGEMENT CLIMATIQUE

par Michel DANTIN¹

PRENDRE LA MESURE DU LIEN EAU & AGRICULTURE : DES IMPACTS SOCIAUX, ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

- a. **L'agriculture est une source importante de pollution de l'eau....**
 - Impact sur la qualité : pollution par les engrais et les pesticides.
 - Impact sur la quantité : irrigation, prélèvement excessifs.
 - L'agriculture joue un rôle non négligeable dans les retards du « bon état de l'eau » au titre de la Directive-cadre sur l'eau (DCE).

- b. **...mais les agriculteurs sont aussi dépendants de l'eau dans leur activité**
 - Sans eau, pas de récolte.
 - Le coût des sécheresses et des restrictions d'irrigation pour l'agriculture (perte de 30 à 50% de marge brute, lien irrigation/création d'emploi).

RENFORCER LE DIALOGUE INTERSECTORIEL, DES TERRITOIRES À BRUXELLES

- a. **Créer les conditions d'un dialogue entre le secteur de l'eau et les autres domaines de l'économie qui ont un impact important sur cette ressource....**
 - L'adoption d'une approche multisectorielle de la politique de l'eau est indispensable pour l'imiter la pression des secteurs de l'économie (notamment l'agriculture ou les produits pharmaceutiques).
 - Intégrer des mesures de gestion durable de l'eau dans les politiques sectorielles.

- b. **...mais aussi entre les différents acteurs à tous les niveaux de gouvernance**
 - Un cadre de gouvernance renforcé doit permettre un meilleur dialogue entre les acteurs de l'eau et les acteurs des autres secteurs, aux niveaux local, régional, national et européen.
 - L'exemple positif de la *Task force* « eau & agriculture » de la Commission européenne.
 - Rendre les acteurs locaux responsables du bon état de l'eau.

INTÉGRER L'EAU DANS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- a. **Poser les bases d'un système de gestion de l'eau durable dans le temps**
 - Réponde à la demande en eau des différents secteurs, mais aussi aux défis du 21^e siècle (croissance démographique, changement climatique).

¹ Maire de Chambéry, député européen, président du Comité de bassin Rhône-Méditerranée.

- Les principes de l'économie circulaire : prévenir, réutiliser, recycler.
- Les pratiques agricoles à améliorer.

b. Des solutions existent, libérons le potentiel de l'innovation

- Le cas de la réutilisation des eaux usées - vers la définition de critères minimums de qualité sur le plan européen (2017-2018)